

Localisation :

Institut Arts et Métiers de
Chambéry
4 rue du Lac Majeur
BP50295
73375 LE BOURGET DU LAC
Cedex

Autres Informations :

Transmettre CV (ou biographie)
accompagnés d'un devis à
vpb@ensam.eu

Date de parution : 22/7/2021

Date limite de retour : 31/8/2021

Programme Ingénieur de Spécialité Environnement et Gestion des Risques (PIS EGR°

Enseignement : Gestion des accidents

Volume horaire et évaluation :

21 heures de face à face

Evaluation à prévoir dans le volume horaire

Objectifs :

- Comprendre les différentes formes du risque professionnel, sa réparation et son indemnisation, ses conséquences pour l'entreprise et pour l'emploi du salarié
- La tarification

Contenu attendu :

1. Les différentes formes du risque : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle,
2. Les principes de tarification du risque, les incitations et les majorations
3. Les déclarations obligatoires, et la reconnaissance
4. Les prestations en nature (prise en charge)
5. Les indemnités de l'incapacité temporaire ou permanente
6. Inaptitude au poste de travail : rôle du médecin du travail - conséquences pour le salarié et l'entreprise
7. L'indemnisation des accidents mortels
8. La faute inexcusable
9. Le contentieux de la sécurité sociale

Compétence visée :

A l'issue de cet enseignement, l'apprenant doit être capable d'accompagner la gestion des accidents, son indemnisation, ses conséquences sur l'entreprise et/ou le salarié.

Publics :

Apprentis et stagiaires de la formation continue